

INSCRIPTIONS 2022 / 2023

PROCÉDURES D'INSCRIPTION :

- Remplir ce document
- Envoyer par courrier ou déposer ce document à l'accueil du Collège
- Nous prendrons contact avec vous pour vous informer que votre candidature est : retenue, en liste d'attente ou refusée.
- Si celle-ci est retenue, un rendez-vous sera alors fixé avec la cheffe d'établissement Mme CAUFRIEZ.

INFORMATIONS PRÉALABLE AU RENDEZ-VOUS :

- Nom et Prénom(s) de l'élève :
- Etablissement actuel :
- Inscription en classe de :
- Nom du Responsable légal :
- Numéro de téléphone :
- Raison pour laquelle vous inscrivez votre enfant au sein de notre établissement :
.....
- Par quel biais connaissez-vous notre établissement ?.....
- Quels sont les besoins de l'enfant ?.....
- Pour le rendez-vous, quel est l'horaire souhaité ? :
Le mercredi matin Le mercredi après-midi le soir à partir de 16h

DOCUMENTS À FOURNIR LE JOUR DU RENDEZ-VOUS :

- La photocopie du livret de famille
- Une photo d'identité de l'enfant
- Les deux derniers bulletins de l'élève
- Un chèque de 55 € à l'ordre de l'OGEC Sainte - Marie (arrhes)
- L'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020
- La grosse de jugement de divorce (si parents séparés)

À télécharger sur : www.stемarie-valenciennes.com :

- Le dossier d'inscription 2022/2023
- Le contrat de scolarisation signé
- La convention financière signée
- L'autorisation de recueil de données personnelles signée
- La chartre éducative de confiance
- Le mandat de prélèvement SEPA (accompagné d'un RIB)

INFORMATION :

- Merci de ramener le carnet de liaison si l'enfant est déjà scolarisé au collège.
- Pour une bonne gestion du dossier de votre enfant, nous vous prions de vous présenter le jour du rendez-vous avec un dossier complet. Merci de votre compréhension.